

**INSPECTION DEPARTEMENTALE**  
**DE L'EDUCATION NATIONALE**

Date : Lundi 8 novembre 2021

Ecole Elémentaire Descartes Circonscription de Massy

Tél: 01 69 30 06 28

E-mail: [0910492r@ac-versailles.fr](mailto:0910492r@ac-versailles.fr)

**COMPTE RENDU DU 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE**  
**du 08/11/2021**

**Président du conseil d'école :** Mr Rameaux

**Secrétaire de séance :** Mme Hajji

<b>PRESENTS :</b>	<b>ABSENTS (excusés) :</b>
<p><u>Enseignant(e)s :</u> Mr Rameaux, Mr Dujoncqyoy, Mme Slomianowski, Mme Barre, Mme Paris, Mr Dupuy, Mme Kulhava, Mme Boulassal, Mme Denage, Mme Ragot, Mr Braun, Mme Madi, Mr Rouif, Mme Creminion, Mme Alfare, Mme Clavel, Mr Oliveira Da Silva, Mme Stéphanie LECLERC, Mme Laffite</p> <p><u>Mairie de Massy :</u> Mme Victorien (arrivée à 19h30)</p> <p><u>Parents d'élèves élus:</u> Mme Mouassi, Mme Dabaj, Mme Bourdache, Mme Beghoul, Mme Ayache (arrivée à 19h05), Mme Hajji</p>	<p>Mme DIVARET : Inspectrice de l'Education Nationale</p>

## ORDRE DU JOUR :

**1-Règlement intérieur du conseil d'école 2021-2022**

**2- Bilan de rentrée 2021-2022**

**3- Règlement intérieur de l'école 2021-2022**

**4- Protocole sanitaire et Covid 2021-2022**

**5- Point RASED**

**6- Projet d'école**

**7- Projets de classes**

**8- Coopérative scolaire**

**9- Questions diverses**

Monsieur Rameaux a ouvert le conseil d'école à 18h 30.

### **1- Règlement intérieur du conseil d'école 2021-2022**

Il est demandé d'ajouter un point sur la possibilité de pouvoir voter par procuration que ce soit du côté enseignants que représentant des parents d'élèves.

Vote :

Total des participants : 25

Oui : 25

Non : 0

NSPP : 0

Adoption du règlement intérieur du conseil d'école (en annexe).

### **2- Règlement intérieur de l'école 2021-2022**

Une partie de ce règlement n'est pas modifiable car défini par le code de l'éducation et du règlement départemental. Ce qui est modifiable ce sont les aménagements liés au fonctionnement interne (carnet de correspondance, mots à signer, prise de RDV, délai de remise des documents demandés par les parents...)

Le système de ceintures de comportement mis en place lors de la rentrée 2019-2020 a été supprimé. Il a été décidé de garder les éléments positifs tel que le conseil des élèves du vendredi pour régler les litiges ou apporter des informations, des propositions, des encouragements entre les élèves. Ce conseil des élèves est aussi là pour leur apprendre à communiquer entre eux dans un environnement d'échange codifié et apaisé.

Vote :

Total des participants : 25

Oui : 25

Non : 0

NSPP : 0

Le règlement intérieur de l'école est adopté et sera appliqué après la crise sanitaire (en annexe)

### **3- Protocole sanitaire COVID**

Le règlement sanitaire national est imposé et ne peut être modifié (port du masque, lavage des mains, prise de température...) et doit être appliqué.

Certains éléments sont cependant décidés en interne comme les horaires d'entrée et récréations échelonnées.

Il existe dans ce cadre des dérogations pour les fratries d'utiliser le même portail pour les entrées et sorties.

Le port du masque est obligatoire en intérieur mais plus en extérieur.

La distance d'1 mètre de séparation entre chaque élève a été supprimée (élèves d'un même groupe avec port du masque).

En cas de répartition des élèves dans les autres classe (professeur absent), un traçage de cette répartition est fait afin de pouvoir prévenir les familles concernées en cas de cas positif dans la classe où ont été répartis les élèves.

Le vote porte sur la mise en place du protocole sanitaire (portails d'entrée, heures échelonnées, prise de température...)

Vote :

Total des participants : 25

Oui : 25

Non : 0

NSPP : 0

### **4- Point RASED**

Composé de 2 personnes :

Une psychologue scolaire (Mme GONCALVEZ) : fait le lien avec tous les intervenants extérieurs/mission de rencontrer les enfants si difficultés/ déterminer le type d'orientation. Il faut rassurer les parents si les enfants sont amenés à voir la psychologue scolaire et qu'ils sachent que cette demande peut être faite par l'enseignant (avec accord des parents) mais les parents peuvent aussi en faire la demande. La psychologue scolaire effectue des bilans, propose des orientations, des accompagnements ou de suivi vers des professionnels extérieurs si besoin mais ne pratique pas de thérapie.

- Une enseignante spécialisée chargée cette année d'accompagner les élèves en difficulté scolaire avec regard plus important sur les CP et CE1, elle participe au travail en décloisonnement avec les enseignants de ces niveaux.  
Nous regrettons que les enseignants spécialisés ne puissent intervenir plus souvent et avec plus d'enfants mais notons cependant que le dispositif CP/CE1 à 12 élèves participe à la réduction des difficultés d'apprentissage.

### **5- Bilan de la rentrée 2021-2022**

L'école élémentaire Descartes de MASSY comprend 272 élèves répartis en 16 classes et un dispositif ULIS :

- 5 classes de CP (dispositif des CP à 13 élèves)
- 4 classes de CE1 (dispositif des CE1 à 12 élèves)
- 2 classes de CE2 à la rentrée + l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe dès le lundi septembre (permettant de réduire l'effectif en passant de 31 élèves à 21)

- 2 classes de CM1
- 2 classes de CM2
- 1 dispositif ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) avec des élèves en inclusion scolaire dans les classes de leur niveau d'âge.

Il n'est pas rapporté de problématique particulière si ce n'est le jour de la rentrée où il y avait un attroupement de parents au portail principal, malgré la demande de garder les distances, de respecter ses horaires d'entrée données aux familles.

Il est proposé pour les autres années de maintenir une rentrée échelonnée mais de l'instaurer aux différents portails afin d'éviter un tel rassemblement pouvant être « stressant » pour les plus jeunes (CP), permettant une fluidité et aux parents de pouvoir identifier l'enseignant de son enfant.

L'équipe enseignante est composée de 18 enseignants.

Il n'y a plus que 1 enseignante RASED (contre 2 l'an passé) un point d'inquiétude est donc soulevé de voir le nombre d'attribution baissé et que cela ne concerne que le cycle 2 alors que certains enfants du cycle 3 pourraient en avoir besoin.

On compte 5 AESH pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap (ces personnes sont attribuées sur commissions liées au handicap avec un nombre d'heures défini par élève suivant le type de handicap).

Le médecin scolaire (partagé sur d'autres écoles) valide les PAI, participe aux réunions de suivi des élèves. Il est rappelé que les PAI sont obligatoires pour l'utilisation des médicaments dans l'établissement.

## **6- Bilan COVID**

En cas de cas positifs, rapportés, Mr RAMEAUX remonte l'information aux autorités de santé et à l'académie et applique la réglementation nationale en vigueur qui préconise la fermeture de classe au premier cas pour le moment.

En cas de symptômes, les test Covid ne sont pas obligatoires mais il faut que l'élève ait vu un médecin et que la famille atteste que le test COVID n'est pas nécessaire suite à l'avis du médecin.

En octobre, un dispositif de tests salivaire a été mis en place suite à 3 fermetures de classes entre septembre et octobre.

## **7- Coopérative scolaire**

Solde au 1er septembre 2020 : 2946,54

Charges 2020-2021 : 4926,92

Produits 2020-2021 : 5354,41

Résultat net 2020-2021 : 427,49

Solde départ 1<sup>er</sup> septembre 2021 : 2946,54 +427,49 soit 3374,03

Les photos et l'appel à la cotisation sont en cours.

## **8- Projets scolaires 2021-2022**

Le projet d'école s'articule autour de 4 axes :

- Ambition pour tous et excellence (pratique de l'évaluation formatrice, le suivi des progrès des élèves, la maîtrise de l'oral, point avec l'inspectrice sur les difficultés en

mathématique et mise en place avec les CM1, CM2 d'un projet sur la résolution de problème...)

- Bien-être pour tous, pédagogie positive (évaluation des compétences des élèves mais sans note chiffrée, livret par compétence mais sans note chiffrée également)  
Il y a quelques années un questionnaire anonyme avait été proposé avec l'académie pour évaluer le bien-être des adultes et des enfants à l'école et pour soutenir ce projet il serait intéressant de le réitérer afin de voir l'évolution de ce questionnaire (à voir au prochain conseil). Mise en place d'un conseil de vie d'école avec des délégués de classe.
- Culture et citoyenneté responsable (égalité de droits fille/garçon, le respect, laïcité valeur de la République, sensibilisation au harcèlement scolaire)
- Equité et inclusion (décloisonnement en CP/CE avec des groupes de niveaux pour travailler sur des ateliers spécifiques (vitesse de lecture, compréhension de texte, résolution de problèmes...), inclusion d'élèves en difficultés scolaire.

Les projets par niveau de classe (suivant les classes) :

CP : tour du monde (étude d'un continent par période)

Théâtre autour du personnage du loup

Chorale (chanson des films Disney)

Ecole et cinéma

- CE1 :  
Lecture : animations diverses, intervention bibliothécaires, visite de la médiathèque  
Sciences et techniques : menuiserie  
Sortie forêt et autre sortie en réflexion en fonction du contexte sanitaire.  
Handball
- CE2 : Sortie au musée de la préhistoire  
Projet REP Flamenco  
Théâtre  
Aménagement de la cour d'école  
Lis-moi une histoire (projet REP)  
Sport et santé  
Musée de la préhistoire  
Rugby  
Roller
- CM1 : Vélo avec sortie vélo prévue en fin de période d'apprentissage  
Programme Good Behaviour Game  
Projet Moyen-Age avec le collègue
- CM2 :  
Spectacle l'endormi à Paul B.  
Classe de découverte prévue en Janvier dans les Alpes  
Mémorial de Caen et plages du débarquement  
Fontainebleau  
Sentiers d'interprétation agricole à Saclay  
Projet Biodiversité : plantation de blé d'hiver  
Classe média : webradio, classe investigation  
Défi sciences/ Mythologie  
Slam et Beatboxing avec intervenants.

## Good Behaviour Game

Pour toutes les classes : 30min de sport par jour, Natation par périodes, quart d'heure de lecture quotidien, conseil des élèves.

### Les projets des représentants de Parents d'élèves :

- Pour compléter le projet école et cinéma, les représentants de parents d'élèves propose de faire voir le dessin animé Dilili à Paris et de compléter en faisant une sortie à Paris juste en bus pour voir en vrai les monuments vus dans le film.
- Projet de faire une brocante en fin d'année
- Proposition de récolte de dons de produits d'hygiène et alimentaire au profit des restos du cœur
- Proposition de récolte de vêtements enfants et/ou de jouets pour enfants à destination d'une association que se charge de faire travailler des personnes en situation de précarité afin de les restaurer et de les vendre par la suite.

### **9- Questions diverses**

- Pour le projet de « repensons la cour d'école » : la demande de proposer d'intégrer 2 ou 3 parents référents au projet pour refaire la cour a été rejetée aux motifs que les parents ne l'utilisent pas, les personnes concernées pour ce projet sont les élèves, les enseignants et les animateurs.
- La difficulté de joindre le périscolaire est soulevée il est rappelé aux parents qu'ils peuvent envoyer un mail ou se déplacer à l'école en cas de problème. Sur le temps du midi l'équipe animatrice s'occupe des élèves et donc ne peut répondre au téléphone. Il est demandé à l'équipe de bien vouloir rappeler les parents qui ont cherché à joindre le périscolaire.
- L'école manque de vêtements grandes tailles (10-12ans).
- Problème sur la prolifération des rats, demande de fermeture des portes de la cantine, débroussailler les buissons environnants. La mairie intervient très régulièrement.
- La question du brassage des élèves au centre de loisir, Mme Victorien nous informe qu'ils essaient d'éviter au maximum le brassage mais cela ne se fait que dans la mesure du possible en fonction du nombre d'élèves de chaque école et des sections.
- Sur la question du respect du délai de 15mn de récréation Mr Rameaux rappelle que ce temps est respecté mais qu'il n'est pas extensible donc il peut être écourté si les élèves mettent du temps à se mettre en rang, chahute ou autre, il est rappelé que ce temps ne peut être totalement supprimé même en cas de punition.
- Les photos individuelles et avec les fratries auront lieu le 19 novembre 2021 et les photos de classes plus tard dans l'année (cette date n'est pas encore connue).
- Mr Rameaux nous confirme que le mémo (comportant les contacts de l'école, du périscolaire, le blog de l'école, le 119...) a été remis à chaque élève dans le cahier de liaison.
- Sur le blog, les informations sont mises à jour régulièrement et malheureusement celui-ci ne permet pas en effet de recevoir une notification en cas de nouvelles actualités.
- Concernant les violences sur le temps périscolaire, les parents des élèves concernés ont été reçus par Mr Bitussi. Mme Victorien rappelle qu'en cas de problème, de ne pas hésiter à contacter Mr Bitussi soit par téléphone soit par mail. Pour ce qui est de problème sur le temps des récréations en revanche c'est du temps scolaire et donc cela est à voir avec Mr Rameaux.

- Pour les demandes de travaux (installation d'un garage à vélo, installation de lampadaire pour voir les élèves sortir après l'étude, le retrait du 2<sup>ème</sup> panneau d'affichage situé Allée du Roussillon...), Mme Victorien nous rappelle qu'en chaque début d'année les directeurs d'école expriment leur besoin en travaux par priorité. Un retour de la mairie est fait pour informer des travaux qui ont été acceptés et/ou refusés. Un point est soulevé pour les futurs travaux dans différentes écoles sur les portes de placards installés qui ne sont de bonne qualité (le factotum passe son temps à réparer les portes de placard) et les stores non occultant ce qui est dérangeant surtout en été.

Fin du conseil : 20h37